FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022 DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER

Chers contribuables et citoyens,

Afin d'assurer une plus grande transparence de l'administration municipale et conformément aux nouvelles dispositions de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du dernier rapport financier. Cependant, en date du jour, les états financiers consolidés au 31 décembre 2023 n'ont pas encore été présentés officiellement. En conséquence de quoi, je vous ferai des rappels avec les faits de 2022 et 2023.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Tel que mentionné précédemment, l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2023 n'a pas encore été présenté officiellement en raison de changements à l'interne et de délais administratifs anormalement long au niveau des firmes comptables.

Rappelons-nous que pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2022, les revenus de la Municipalité (sans les investissements) se sont chiffrés à 1 883 382 \$ alors que les charges s'élevaient à 1 771 464 \$.

À la fin de l'exercice financier 2022, la dette à long terme de la Municipalité était de 7 218 300 \$ alors que la valeur nette de nos actifs à long terme s'établit à 10 442 388 \$. Au 31 décembre 2022, l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales s'établissait à 359 809 \$.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT AU 31 DÉCEMBRE 2022

Les états financiers de la Ville de Métis-sur-Mer sont vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Le rapport du vérificateur pour l'année 2023 n'est pas encore produit, mais rappelons que celui de 2022 ne contenait aucune réserve et indiquait que les états financiers consolidés produits donnaient une image fidèle de la situation financière de la Ville de Métis-sur-Mer au 31 décembre 2022.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Comme requis par l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, la rémunération et l'allocation des dépenses versées aux élus en 2023 sont les suivantes :

	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION	TOTAL
MAIRE	9 633.12 \$	4 831.68 \$	14 464.80 \$
CONSEILLERS	2 658.48 \$	1 324.56 \$	3 983.04 \$

Jean-Pierre Pelletier, Maire